



Paris, le 25 juin 2026

Prix de l'Ordre 2026 Candidatez dès aujourd'hui

Le Prix de l'Ordre récompense des travaux ou actions marquantes qui ont contribué à renforcer le rôle des pharmaciens en matière de santé publique. À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 septembre 2026, les pharmaciens intéressés peuvent soumettre leur candidature.

Ce Prix, qui sera décerné le 23 novembre 2026 à l'occasion de la prochaine Journée de l'Ordre, attribue une récompense de 3 000 € à un pharmacien personnellement engagé dans des actions ou travaux pour renforcer le rôle du pharmacien notamment dans la prévention, la promotion de la santé, l'amélioration des pratiques professionnelles, le dépistage, la qualité des soins ou encore l'éducation thérapeutique des patients.

Après Lore-Anne Viénot-Trillou, pour la mise en œuvre du dispositif EndoAct France, une initiative plaçant l'équipe officinale au cœur du parcours de soin des femmes atteintes d'endométriose, le lauréat de cette nouvelle édition sera choisi par un jury composé du président du Conseil national de l'Ordre, de conseillers ordinaires représentant chaque métier de la pharmacie, d'enseignants membres du Conseil national de l'Ordre, du lauréat de l'édition précédente, ainsi que d'un représentant d'une association de patients.

« *Les pharmaciens sont pleinement engagés au service de la santé publique. Ils le démontrent chaque jour en accueillant, conseillant, accompagnant les patients, au plus près de leurs besoins en matière notamment de prévention et dépistage, œuvrant pour une meilleure qualité des soins. À travers ce Prix, nous récompensons et valorisons un engagement qui honore toute notre profession* » déclare Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Les modalités de participation au Prix de l'Ordre 2026

Pour postuler au Prix de l'Ordre : dépôt du dossier de candidature avant le 15 septembre 2026, au secrétariat de la présidence du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens : 4 Avenue Ruysdaël - 75379 Paris Cedex 08

Le dossier devra comporter :

- une lettre de candidature afin de partager ses motivations ;
- un curriculum vitae ;
- une photocopie du diplôme de pharmacien ou de docteur en pharmacie ;
- un mémoire relatant les actions et travaux que les participants entendent présenter à l'appui de leur candidature ;
- une note de synthèse indiquant l'adéquation entre le dossier et les objectifs du Prix.

Retrouvez [le règlement](#) du prix sur le site de l'Ordre national des pharmaciens.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 06 58 40 59 88

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• Caroline Wilz
caroline.wilz@comfluence.fr
Tél : 06 42 48 27 25